



Rapport annuel d'activités

**FRR Volet 2 - Soutien à la compétence de
développement local et régional des MRC**



1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Adopté le 1^{er} mars 2023

Mise en contexte

La MRC de Caniapiscau a compétence en soutien à l'entrepreneuriat ainsi qu'en développement local et régional sur son territoire, ce qui comprend le développement rural.

L'entente relative au Fonds régions et ruralité (FRR) conclue entre la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) vient appuyer la MRC sous forme d'aide financière dans le cadre du FRR, remplaçant celle qui était auparavant accordée par le Fonds de développement des territoires (FDT).

Une enveloppe budgétaire de 806 910 \$ est allouée par le MAMH à la MRC pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 dans le cadre du Volet 2.

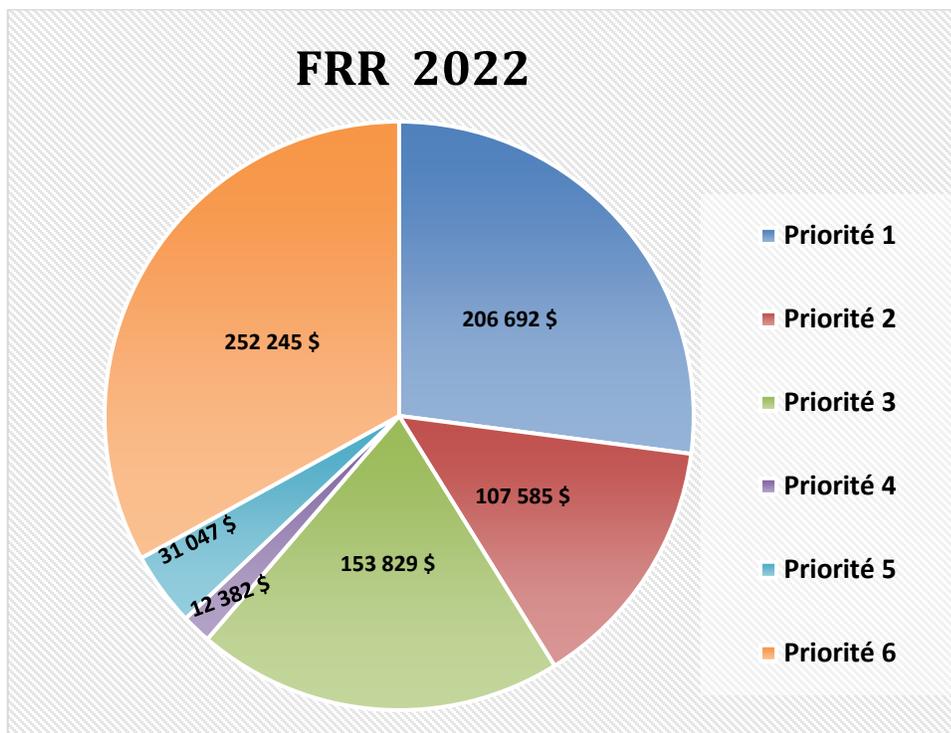
La MRC affecte le financement du fonds que lui délègue la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) selon les priorités d'intervention adoptées par le conseil de la MRC de Caniapiscau :

- Priorité 1 :** La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire
- Priorité 2 :** Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de service concernant (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autres)
- Priorité 3 :** La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise
- Priorité 4 :** La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie notamment dans le domaine social, culturel, économique et environnemental
- Priorité 5 :** L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement et le cas échéant, d'autres partenaires
- Priorité 6 :** Le soutien au développement rural

Le présent rapport vise à présenter les activités réalisées grâce à cette entente pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Répartition du FRR Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC 2022

À la suite de la lecture des priorités d'intervention de la MRC de Caniapiscau pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 ainsi que les réalisations en découlant, voici donc le portrait global de la répartition de l'enveloppe du FRR Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC (FRR) :



Bilan financier

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Revenus

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)	806 910 \$
Sommes ajoutées par la MRC – revenu d'intérêt	3 688 \$
Sommes non engagées de l'enveloppe de 2021	274 241 \$
Total des revenus	1 084 839 \$

Dépenses

Sommes versées	763 780 \$
Sommes engagées mais non versées	161 793 \$
Sommes disponibles pour des projets	159 266 \$
Total des dépenses	1 084 839 \$

Priorité 1

La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire (206 692 \$)

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	TITRE DU PROJET OU DU MANDAT	COÛT TOTAL	ENGAGÉ	VERSÉ	STATUT
MRC de Caniapiscau	Création du rôle d'évaluation sur les territoires non organisés (TNO)	85 887 \$	27 977 \$	27 977 \$	Terminé
	Gestion de l'aménagement et de l'urbanisme	223 490 \$	37 693 \$	37 693 \$	Terminé
	Dépenses administratives :				
	Autres	36 808 \$			
	Élus	8 289 \$		93 473 \$	93 473 \$
	Personnels administratifs	48 376 \$			
Évimbec	Contrat de service – Rôle d'évaluation sur les territoires non organisés (TNO)	75 000 \$	47 549 \$	47 549 \$	Terminé

Priorité 2

Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de service concernant (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autres) (107 585 \$)

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	TITRE DU PROJET OU DU MANDAT	COÛT TOTAL	ENGAGÉ	VERSÉ	STATUT
MRC de Caniapiscau	Agentes en développement touristique	121 399 \$	106 782 \$	106 782 \$	Terminé
	Entente de la gestion de l'urbanisme de la Ville de Fermont				En cours
	Refonte du plan d'urbanisme pour les TNO	17 427 \$	803 \$	803 \$	Terminé

Priorité 3

La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise (153 829\$)

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	TITRE DU PROJET OU DU MANDAT	COÛT TOTAL	ENGAGÉ	VERSÉ	STATUT
MRC de Caniapiscau	Conseillers en développement d'entreprise	161 722 \$	131 779 \$	131 779 \$	Terminé
Mireille Arsenault	Aide au démarrage	895 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	Terminé
Marie-Soleil Dubé	Aide au démarrage	4 107 \$	2 050 \$	2 050 \$	Terminé
Kevin Pelletier	Aide au démarrage	387 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	Terminé

Priorité 4

La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie notamment dans le domaine social, culturel, économique et environnemental (12 382 \$)

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	TITRE DU PROJET	COÛT TOTAL	ENGAGÉ	VERSÉ	STATUT
Association forestière Côte-Nord	Pour les activités durant les années 2021-2022	20 600 \$	500 \$	500 \$	Terminé
Action-chômage Côte-Nord	Défendre les droits des travailleurs et la lutte contre le Trou noir de l'assurance-emploi	10 350 \$	184 \$	184 \$	Terminé
Ordre du Mérite Nord-Côtier	Investiture de l'Ordre du Mérite Nord-Côtier	2 000 \$	150 \$	150 \$	Terminé
Ville de Fermont	Partenariat et octroi mandat pour l'analyse des coûts bénéfiques pour la desserte électrique supplémentaire	73 698 \$	11 548 \$	11 548 \$	Terminé

Priorité 5

L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement et le cas échéant, d'autres partenaires (31 047\$)

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	TITRE DU MANDAT	COÛT TOTAL	ENGAGÉ	VERSÉ	STATUT
MRC de Caniapiscau	Collaboration aux tables régionales	10 842 \$	6 717 \$	6 717 \$	Terminé

TITRE DE L'ENTENTE	PRINCIPAL PARTENAIRE	COÛT TOTAL	ENGAGÉ	VERSÉ	STATUT
Déplacement des jeunes – Volet sport 2018-2023 (Note 1)	FARR, URLS, MTQ et autres	434 500 \$	12 000 \$	3 390 \$	En cours

Note 1 - Détail des projets de l'entente déplacement des jeunes – volet sport pour 2022

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	TITRE DU PROJET	COÛT TOTAL	ENGAGÉ	VERSÉ	STATUT
Polyvalente Horizon Blanc	Participation régionale et provinciale en cross-country et athlétisme	20 560 \$	1 599 \$	1 599 \$	Terminé
Snowboard NL É. Lavoie Fermont	Participation provinciale en snowboard	4 668 \$	246 \$	246 \$	Terminé
Le Boréal de Fermont	Participation régionale et provinciale en natation	7 960 \$	398 \$	398 \$	Terminé
Association du Hockey mineur de Fermont	Participation régionale et provinciale au hockey	15 980 \$	932 \$	932 \$	Terminé
Club de judo de Fermont	Participation provinciale au judo	2 487 \$	215 \$	215 \$	Terminé

*** Les engagements ont été versés et transférés au FRR2

TITRE DE L'ENTENTE	PRINCIPAL PARTENAIRE	COÛT TOTAL	ENGAGÉ	VERSÉE	STATUT
Entente de partenariat territorial CALQ - MAMH et MRC 2022-2025	CALQ - MAMH et MRC	470 000 \$	13 800 \$	4 600 \$	En cours
Déplacement des jeunes – Volet culture 2019 – 2023 (Note 2)	MAMH, URLS	45 000 \$	15 000 \$	771 \$	En cours
Entente sectorielle visant l'attraction et l'établissement durable en Côte-Nord 2021-2026	MAMH, SPN et les MRC de la Côte-Nord	1 500 500 \$	57 500 \$	11 500 \$	En cours
Entente de développement culturel 2021-2024 (Note 3)	MCC et MRC	194 000 \$	97 000 \$	4 069 \$	En cours

Note 2 - Détail des projets de l'entente déplacement des jeunes – Volet culture pour 2022

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	TITRE DU PROJET	COÛT TOTAL DU PROJET	ENGAGÉ	VERSÉ	STATUT
Polyvalente Horizon Blanc	Participation régionale à Secondaire en spectacles	13 027 \$	771 \$	771 \$	Terminé

Note 3 - Détail des projets de l'entente de développement culturel pour 2022

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	TITRE DU PROJET	COÛT TOTAL DU PROJET	ENGAGÉ	VERSÉ	STATUT
CFMF	Supervagabonde à CFMF 103.1	1 434 \$	555 \$	555 \$	Terminé
MRC de Caniapiscau	Clic, déclic et passion 2022	2 892 \$	1 071 \$	1 071 \$	Terminé
MRC de Caniapiscau	Exposition des photographes locaux	4 594 \$	1 796 \$	1 796 \$	Terminé
Myriam Desjardins-Malenfant et Kathleen Dubé	Au fil des saisons	6 388 \$	1 849 \$	0 \$	En cours
MRC de Caniapiscau	Fête multiculturelle	1 669 \$	647 \$	647 \$	Terminé

Priorité 6

Le soutien au développement rural (252 245 \$)

Suivi des projets acceptés dans le cadre des projets Soutien aux initiatives structurantes 2022

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	TITRE DU PROJET OU DU MANDAT	COÛT TOTAL	ENGAGÉ	VERSÉ	STATUT
MRC de Caniapiscau	Ressources en développement des territoires	117 419 \$	90 889 \$	90 889 \$	Terminé
Radio Communautaire - CFMF	Nouveaux équipements de diffusion-phase finale	94 283 \$	32 425 \$	24 319 \$	En cours
La société des amis des Monts Groulx	Caractérisation des sentiers de randonnée pédestre	26 651 \$	10 000 \$	5 000 \$	En cours
Coopérative de télévision communautaire	IPTV	171 650 \$	20 000 \$	10 000 \$	En cours
Aventure 52 ^e parallèle	Achat de matériel de base pour la randonnée	1 489 \$	1 119 \$	1 119 \$	Terminé
Ville de Schefferville	Intervention pour contrer les chiens errants	79 840 \$	15 500 \$	15 500 \$	Terminé
Diffusion Fermont	Au cœur du dynamisme fermontois	21 250 \$	17 246 \$	15 748 \$	En cours
Ville de Schefferville	Fête communautaire	10 200 \$	7 500 \$	7 500 \$	Terminé
Société d'habitation communautaire de Fermont	Projet de développement des logements communautaires	15 000 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	Terminé
Ville de Fermont	Achat d'un module de jeux	139 864 \$	26 418 \$	0 \$	En cours
École des Découvertes	Aide aux devoirs	11 217 \$	8 000 \$	4 000 \$	En cours

Suivi des projets acceptés dans le cadre des projets Soutien aux initiatives structurantes 2021

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	TITRE DU PROJET	COÛT TOTAL	ENGAGÉ	VERSÉ	STATUT
Club de motoneige des Lagopèdes	Achat d'une gratte pour la surfaceuse	37 160 \$	6 900 \$	6 900 \$	Terminé
CPE le Mur Mûr	Mise à niveau du parc informatique	18 057 \$	6 028 \$	6 028 \$	Terminé
Trait d'Union du Nord	Un espace pour nous	8 589 \$	6 840 \$	6 139 \$	En cours

Suivi des projets acceptés dans le cadre des projets Soutien aux initiatives structurantes 2019-2020

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	TITRE DU PROJET	COÛT TOTAL	ENGAGÉ	VERSÉ	STATUT
Ville de Schefferville	Nettoyage du Lac Knob	56 569 \$	8 250 \$	0 \$	En cours
MRC de Caniapiscau	Accueil touristique	965 517 \$	20 912 \$	21 133 \$	Terminé

Suivi des projets acceptés dans le cadre du projet soutien aux organismes 2022

NOM DU BÉNÉFICIAIRE	TITRE DU PROJET	COÛT TOTAL	ENGAGÉ	VERSÉ	STATUT
Polyvalente Horizon Blanc	Finissants(es) secondaire 5	25 500 \$	2 300 \$	2 300 \$	Terminé
Ville de Fermont	Concours maisons fleuries de Fermont	2 508 \$	1 913 \$	1 913 \$	Terminé
Ville de Fermont	Affiche pour terrain de balle	495 \$	394 \$	394 \$	Terminé
Aventure 52 ^e Parallèle	Prix de présences pour les gagnants du concours de pêche	839 \$	616 \$	616 \$	Terminé
Les Nord-Côtiers	Activité de financement de la saison 2022-2023	54 400 \$	1 000 \$	1 000 \$	Terminé
Le Club Optimiste de Fermont	Activités diverses pour 2021	2 855 \$	867 \$	867 \$	Terminé
Cancer Fermont	La guignolée de Réginald	62 000 \$	700 \$	700 \$	Terminé
Ville de Fermont	Concours de décorations de Noël – Ville de Fermont	2 548 \$	1 835 \$	1 835 \$	Terminé

Description des priorités

Priorité 1

La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire

De façon non limitative, cette priorité se déploiera sur les éléments suivants :

- Révision du Schéma d'aménagement et de développement du territoire et poursuite des actions relatives à la mise à jour de la réglementation des municipalités et des territoires non organisés (TNO);
- Préparation, cueillette de données et préparatifs pour la création d'un premier rôle d'évaluation sur les territoires non organisés (TNO) de la MRC de Caniapiscau;
- Conformité et standardisation de la réglementation municipale des villes du territoire incluant les TNO avec le Schéma d'aménagement et de développement révisé du territoire;
- Participation aux tables ministérielles et régionales concernant la planification de l'aménagement du territoire et le développement des territoires : aires protégées, environnement, route 389, protection des ressources, utilisation du territoire, etc.;
- Protection et accès aux territoires de villégiature et à la qualité de vie des villégiateurs.

Priorité 2

Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de service concernant (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autres)

De façon non limitative, cette priorité se déploiera sur les éléments suivants :

- Entente, soutien et expertise pour la gestion de l'aménagement et l'urbanisme;
- Soutien, expertise et partage de service aux villes du territoire, entre autres, pour l'utilisation du territoire et l'urbanisme, le tourisme local, le domaine culturel, social, l'environnement ou autres;
- Soutien à la mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles et sa révision;
- Soutien et partage d'expertise pour tous les services municipaux (urbanisme, cartographie, services techniques, incendie, loisirs et culture, tourisme, etc.).

Priorité 3

La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

De façon non limitative, cette priorité se déploiera sur les éléments suivants :

- Aider et conseiller les promoteurs et entrepreneurs dans la réalisation de leur projet (plan d'affaires, études, références);
- Accompagner le développement des entreprises d'économie sociale;
- Encourager, selon les ressources disponibles, des initiatives d'accompagnement;

- Encourager une diversification économique par le développement de nouveaux créneaux;
- Encourager, organiser et être promoteur de formation en entrepreneuriat;
- Collaborer à l'organisation d'activités informatives et de consultation en développement local;
- Offrir et assurer la gestion des fonds d'investissement tels que le Fonds local d'investissement (FLI) et le Fonds local de solidarité (FLS);
- Sensibiliser et inciter les propriétaires d'entreprises à une démarche de relève;
- Stimuler l'entrepreneuriat jeunesse/étudiant;
- Offrir des informations à caractère économique relatives au milieu sur les plateformes disponibles;
- Soutenir, stimuler et favoriser l'économie touristique;
- Développer et promouvoir l'offre touristique dans Caniapiscau;
- Toutes mobilisations en regard à l'objectif principal de la priorité d'intervention.

Priorité 4

La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie notamment dans le domaine social, culturel, économique et environnemental

De façon non limitative :

- Participer à des actions concertées et de mobilisation afin de faire valoir les besoins spécifiques du milieu ainsi qu'à l'égard des enjeux régionaux pour améliorer la qualité de vie;
- Stimuler et soutenir financièrement ou en service d'accompagnement les organismes et le milieu pour favoriser l'émergence et la réalisation de leurs activités et projets structurants;
- Soutenir, représenter et intervenir pour différentes demandes et projets au regard des besoins de notre région et conséquemment aux développements et impacts reliés au Plan Nord;
- Collaborer à la préservation et à l'accroissement de l'accessibilité aux services;
- Favoriser le développement de projets multifonctionnels et intersectoriels visant la vitalité des communautés;
- Favoriser la mise en œuvre de toutes autres mesures d'entraide, de soutien aux organismes et aux citoyens relativement à l'amélioration de la qualité de vie du milieu local et régional ainsi que toutes formes d'entente, de partenariat et de mobilisation de nature locale et régionale sur le territoire incluant, entre autres, la région de la Côte-Nord.

Priorité 5

L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement et le cas échéant, d'autres partenaires

De façon non limitative :

- Participer aux échanges, aux mobilisations et projets, avec ou sans les autres MRC, s'il y a lieu incluant la mise en place d'ententes et pouvant combler certains besoins (besoins de la MRC);
- Collaborer et participer à toutes formes de concertation, de mobilisation ou autres éléments de nature régionale et/ou provinciale qui pourraient inclure la participation de d'autres MRC (Assemblée des MRC de la Côte-Nord ou son équivalent, FQM, etc.).

Priorité 6

Le soutien au développement rural

De façon non limitative, cette priorité se déploiera sur les éléments suivants :

- Soutenir les organismes, stimuler et favoriser l'émergence et la réalisation de projets en lien avec la priorité d'intervention;
- Participer à des actions concertées et de mobilisation afin de faire valoir les besoins spécifiques du milieu et ainsi améliorer la qualité de vie;
- Favoriser et soutenir le milieu afin de raffermir et améliorer le tissu social et le bénévolat;
- Soutenir financièrement ou en service d'accompagnement les organismes dans la réalisation de leurs activités et projets;
- Développer un sentiment d'appartenance;
- Dynamiser le milieu;
- Soutenir les jeunes et les familles afin de favoriser leur implication dans le milieu;
- Enrichir le cadre de vie par le soutien aux projets récréotouristiques, culturels et récréatifs;
- Favoriser le développement de projets multifonctionnels et intersectoriels visant la vitalité des communautés;
- Mise en valeur du territoire.